

Le compostage, aujourd'hui possible pour les habitats sans jardin !

Le compostage permet de réduire le volume des déchets organiques déposés dans les bacs d'ordures ménagères, tout en obtenant de l'engrais, appelé compost, pour les plantes et le potager. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, ViennAgglo développe le compostage des déchets sur son territoire. Ainsi, plus de 5500 composteurs individuels ou collectifs ont été distribués depuis 2005. Afin de poursuivre cette démarche de réduction des quantités de déchets à incinérer, ViennAgglo souhaite développer le lombricompostage pour les habitants ne disposant pas d'espaces verts.

Le lombricompostage est une technique de compostage en appartement qui utilise l'activité biologique de vers de terre pour transformer les biodéchets, et ainsi obtenir du compost solide et du lombrithé, un engrais liquide. Ainsi, au lieu d'être jetés dans la poubelle, vos épluchures de fruits et légumes, votre marc de café ou encore vos restes de repas, sont transformés en engrais.

Le fonctionnement du lombricomposteur :



Que mangent les vers ?

- Les épluchures de fruits et légumes
- Les coquilles d'œuf
- Les fleurs fanées
- Le marc de café et les sachets de thé
- Les déchets cuits (pâtes, riz...) sans sauce

Les vers ne supportent pas les températures extrêmes (plus de 30°C et moins de 0°C). Le lombricomposteur peut donc être placé à l'intérieur (cuisine, cave, garage) ou à l'extérieur (balcon, cour) où il sera protégé lors des périodes trop froides ou trop chaudes.

Suite à une expérimentation auprès de 30 foyers en 2012, ViennAgglo propose aujourd'hui des lombricomposteurs aux foyers du pays viennois ne disposant pas de jardin et souhaitant réduire le volume de leurs poubelles. A ce titre, une formation et un accompagnement personnalisé sera réalisé par le personnel de ViennAgglo.

Si vous êtes intéressé pour obtenir un lombricomposteur ou si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez nous contacter par mail à environnement@viennagglo.fr ou par téléphone au 04 74 53 45 16.

Le Mot du Maire

Le début de cette année a été marqué par un crime abject qui a touché la France au cœur par une atteinte à deux symboles parmi les plus forts de notre démocratie : la liberté d'expression et l'autorité de l'Etat qui la protège. Spontanément, les enfants de l'école et leurs enseignantes, les élus et le personnel communal, comme bon nombre de Chonarins, ont respecté une minute de silence pour témoigner de leur soutien et de leur solidarité en hommage aux victimes de ce terrible attentat.

Dans ce Chonas-info, nous vous informons que nous organiserons, pour la première fois cette année, la commémoration de l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Vous découvrirez aussi les manifestations proposées par les bénévoles à l'occasion des dix ans de la bibliothèque. Je les remercie pour le travail qu'ils ont, et qu'elles ont, accompli depuis lors et surtout pour la mise en réseau de notre bibliothèque avec le Trente.

Malheureusement, vous lirez aussi un article concernant les dégradations récurrentes pendant les vacances scolaires et aussi récurrent, un, concernant les déjections canines.

Petit rappel de loi :

« - Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

- En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour les enfants, et ce par mesure d'hygiène publique.

- Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

- En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende forfaitaire de classe 2 (35 €). » A bon entendeur !

Et puis pour information, vous avez un article traitant le « lombricompostage » qui peut intéresser les Chonarins ne possédant pas de terrain pour avoir un composteur.

Pour terminer sur un sujet plus festif, vous trouverez le programme des prochaines manifestations et celui du festival de l'humour avec cette année une représentation à Reventin Vaugris.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon début de printemps.

Cordialement.

Lucette GIRARDON TOURNIER



FNACA

19 MARS

A l'initiative de la FNACA, la commune de Chonas l'Ambellan organise cette année la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.

Cette cérémonie aura lieu le 19 mars à 11h, devant la mairie, près de la plaque commémorative. Vous êtes cordialement invités à y participer.

ELECTIONS

RAPPEL

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars de 8 à 18h.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

2015 : Une grande année pour ses 10 ans !

La bibliothèque a adapté ses horaires d'ouverture aux nouveaux rythmes scolaires.

Depuis le début de l'année, elle vous accueille
le vendredi de 15H30 à 17H30.

Les permanences du mercredi et du samedi sont inchangées.

Notre bibliothèque fonctionne désormais en réseau, avec celles de Chuzelles, Jardin, Les Côtes d'Arey, Luzinay, Reventin Vaugris et Serpaize, associées à la médiathèque « Le Trente » de Vienne qui joue le rôle de tête de réseau.

Le 22 décembre dernier, les sept bibliothèques ont mis en ligne leur site internet <http://trenteplus.opac3d.fr>. Il permet l'accès au catalogue à distance pour l'usager des bibliothèques, mais aussi par le non usager.

Vous pouvez, de chez vous, consulter le catalogue de tous les livres du réseau, effectuer des réservations, des prolongations de prêt, ou consulter votre compte lecteur.

Par ailleurs, la création de deux « pôles musique » dans deux bibliothèques du réseau va permettre le prêt de CD musicaux aux abonnés.

L'année 2015 est celle des 10 ans de la bibliothèque. Nous vous proposerons des rendez-vous tout au long de l'année pour fêter l'événement.

Réservez d'ores et déjà deux dates sur votre agenda :

- **Dimanche 31 mai : vente de livres d'occasion** au vide grenier du comité des fêtes, avec une création et des cadeaux surprises !...
- **Samedi 4 juillet : balade pique-nique** pour bien débuter les vacances en échangeant des recettes de cuisine, avec une étape- dégustation et des animations pour les enfants.

Au retour des vacances nous vous conduirons sur les traces d'écrivains voyageurs, auteurs de récits, photographies et autres témoignages, au cours d'animations et activités variées.
Le programme est en cours de finalisation ...

La page de la bibliothèque sur le site internet de la commune de Chonas l'Amballan vous communique régulièrement la liste des nouveautés ainsi que les coups de cœur des bénévoles et des lecteurs : consultez-la et faites nous part de vos remarques.

L'équipe des bénévoles est à votre écoute et à votre disposition pour vous renseigner et vous aider.

Contacts :

Tel : 04 74 58 99 66

Email : bibliochonas@wanadoo.fr

Page internet sur site mairie-chonaslamballan.fr

Catalogue en ligne : <http://trenteplus.opac3d.fr>

ERRATUM

Dans le "Chonarin 2015" nous n'avons pas indiqué le décès de Madame Elisabeth Jury. Nous prions la famille de nous en excuser.

Cependant, la commune n'ayant jamais reçu la transcription du décès de cette personne qui a passé les dernières années de son existence à Vienne, cela n'apparaît pas dans nos registres d'état civil, ce qui explique cette fâcheuse omission.



RECENSEMENT

La campagne de recensement 2015 est terminée !

Nous tenons à remercier les agents recenseurs sous la coordination de M. Royer pour la qualité de leur travail, ainsi que la population qui a bien voulu se soumettre à cette obligation.



CENTRE AERE

Léo Lagrange : Accueil de loisirs intercommunal pour les enfants 4/11ans ainsi que les ados, du 13 au 24 avril.

Renseignements et inscriptions au 04 74 78 12 57 ou au 06 87 85 27 49.



VACANCES SCOLAIRES = DEGRADATIONS

Une fois de plus, dès le début des vacances, les incivilités ont recommencé. Jets d'œufs sur les façades de la mairie, transport d'un canapé usagé de l'entrepôt dans divers lieux de la commune, arrachage de tuteurs des arbres, casse de panneaux de signalisation, dégradations multiples dans l'église avec entre autres le vol et la destruction d'un extincteur....

Que dire face à de tels agissements ? Tous les gens sensés ont beaucoup de mal à comprendre ces jeunes délinquants à qui on n'a appris ni le respect du bien commun, ni la valeur des choses. Sont-ils complètement dénués d'intelligence ? Ont-ils été éduqués ? On peut légitimement se poser la question.

Une bonne nouvelle toutefois : ils ont été identifiés et la gendarmerie a pris l'affaire en mains.

je ramasse, c'est évident



DEJECTIONS CANINES

Nous habitons une commune rurale avec des espaces enherbés et seulement quelques trottoirs... Or ceux-ci sont en permanence souillés par des déjections canines, tout comme la place devant la mairie et l'école.

Comment expliquer cela si ce n'est par l'incivilité, le mépris des autres, le manque d'hygiène des propriétaires des chiens.

Dans la plupart des pays européens, dans de nombreuses villes, un peu partout maintenant, les gens possédant des chiens ont la délicatesse de se munir de sacs plastiques pour ramasser les déchets de leurs animaux domestiques... pas à Chonas !!!!

Nous vous rappelons que la divagation des chiens étant interdite par la loi, ils n'ont donc pas à errer seuls et à faire leurs besoins sans que leurs propriétaires ne les voient...et aient la politesse, le civisme, la bonne éducation de ramasser les crottes de leurs chiens !

je ramasse, c'est évident



AGENDA

jeudi 12 mars :

- festival de l'humour à la SAR de Reventin Vaugris

samedi 14 mars :

- soirée théâtre organisée par le refuge de Gerbey

jeudi 19 mars :

- commémoration fin de la guerre d'Algérie avec la FNACA à 11h à la mairie

vendredi 20 mars :

- assemblée générale du comité des fêtes

dimanche 22 mars :

- repas AICA

- élections départementales

samedi 28 mars :

- journée adhérents ACL

dimanche 29 mars

- élections départementales

samedi 4 avril :

- concours ASCP boules

samedi 25 avril :

- voyage de la St Vincent

vendredi 8 mai :

- commémoration armistice 1945 à 11h

vendredi 15 mai :

-assemblée générale ACCA et AICA

dimanche 31 mai :

- vide grenier organisé par le comité des fêtes

HUMOUR

La 34ème édition du festival de l'humour aura lieu du 10 au 27 mars 2015 à Vienne et dans sa région. Nous accueillons cet événement culturel tous les deux ans en alternance avec la commune de Reventin.

Cette année c'est le 12 mars à la salle d'animation rurale de Reventin Vaugris que se produira HASSAN, humoriste né à Casablanca, arrivé en France à l'âge de un an, il passe son enfance à Montélimar puis sa jeunesse à Lyon.

Jeux de mots, textes aux petits oignons, portraits fantaisistes pour un grand moment d'humour.

Les billets sont en vente au prix de 14€ à la mairie, au salon de coiffure Ana'Bel'Ange ainsi qu'au bureau de poste de Reventin Vaugris. (vous avez le programme complet du festival dans votre Chonarin)

Bon festival !